

# LE Piedmontais

BULLETIN MUNICIPAL



## NOUVELLES ET DATES IMPORTANTES

p. 4

## NOUVEAUTÉ 2026!

Paiement préautorisé  
des taxes municipales

p. 10

## PROGRAMMATION LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

p. 13 à 21

# HIVER 2025-2026

Mot du  
NOUVEAU  
MAIRE  
p. 2



# • NOUVELLES • MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que j'entreprends ce nouveau mandat à titre de maire de Piedmont. Je tiens d'abord à remercier sincèrement tous les électeurs et électrices pour leur participation exemplaire aux élections municipales. Votre engagement témoigne d'un fort sentiment d'appartenance et d'un véritable désir collectif de contribuer à l'avenir de notre belle communauté. Je tiens également à souligner le dévouement exceptionnel de notre équipe terrain pendant la campagne électorale. Leur énergie, leur écoute et leur présence constante sur le terrain ont permis de tisser des liens précieux avec les citoyennes et citoyens et de mieux comprendre leurs priorités.



*Bernard Bouclin*

“

Au cours des prochaines années, notre équipe municipale mettra tout en œuvre pour concrétiser les grandes orientations qui guideront nos actions :

- Assurer la cohérence entre le plan d'urbanisme, les règlements municipaux, la politique environnementale et le plan de conservation des milieux naturels, afin d'assurer un développement harmonieux et durable;
- Renforcer la proximité du conseil municipal avec la communauté, par une écoute attentive et une communication transparente;
- Maintenir une gestion rigoureuse et responsable du budget municipal, pour garantir une utilisation optimale des ressources publiques;
- Poursuivre l'amélioration de la qualité des services municipaux et favoriser une transparence exemplaire dans toutes nos démarches.

Je tiens également à souligner la collaboration essentielle entre les conseillères et conseillers, les employés municipaux et vous, les citoyens. C'est ensemble, dans le respect et la concertation, que nous continuons à faire de Piedmont un milieu de vie à échelle humaine, fier de son identité communautaire et de son caractère environnemental unique.

Alors que la saison hivernale s'amorce, je souhaite remercier à l'avance notre équipe de voirie qui sera à pied d'œuvre pour assurer la sécurité et la qualité de nos chemins. Merci à toutes et à tous pour votre confiance. Ensemble, faisons de ce mandat une continuité de progrès, d'équilibre et de fierté pour Piedmont.

Je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2026!

## UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR PIEDMONT!

Nous sommes très fiers de vous présenter le nouveau conseil municipal de la Municipalité de Piedmont.

À la suite des élections du 2 novembre dernier, un nouveau conseil municipal est entré en fonction pour les quatre prochaines années. Sous la direction du maire, le conseil est composé d'une équipe diversifiée et équilibrée, où la parité hommes-femmes est à l'honneur!

Avec cette nouvelle équipe, empreinte d'équilibre et de complémentarité, nous abordons ce mandat avec enthousiasme et responsabilité, fiers de représenter les piedmontaises et piedmontais. Nous avons hâte de travailler avec vous et pour vous, afin de bâtir ensemble un Piedmont toujours plus vivant, durable et accueillant.

### **Voici les membres de votre conseil municipal :**

- Bernard Bouclin, Maire
- Hélène Barrette, conseillère, siège 1
- Pierre Gingras, conseiller, siège 2
- Marie-Ève Boivin, conseillère, siège 3
- Jade Bigaouette, conseillère, siège 4
- Maryse Fontaine, conseillère, siège 5
- Marc-Antoine Séguin-de-Sève, conseiller, siège 6



# MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

## — Un nouveau chapitre pour notre Municipalité —

Les élections générales municipales de novembre dernier ont marqué une étape importante dans la vie démocratique locale. Pour certaines municipalités, la continuité a prévalu, alors que pour d'autres, des changements sont venus enrichir la composition du conseil. Dans tous les cas, un nouveau mandat de quatre ans s'est amorcé, porteur de projets et d'occasions de collaboration.

Chaque élection amène son lot d'ajustements. Les nouveaux élus, tout comme ceux qui poursuivent leur engagement, arrivent avec des idées et des priorités qui reflètent les besoins de la collectivité.

L'administration municipale, de son côté, s'assure de maintenir la qualité et la stabilité des services offerts aux citoyens, tout en intégrant progressivement ces nouvelles perspectives.

En ce début de mandat, l'accent est naturellement mis sur l'adaptation et la découverte mutuelle. Les élus prennent connaissance des dossiers en cours, des règlements et des mécanismes de gouvernance. Les employés municipaux s'ajustent, pour leur part, aux nouvelles attentes, tout en assurant la continuité dans les services essentiels. Ce travail d'équilibre est indispensable pour que la transition se déroule de façon harmonieuse.

Même si cette étape exige temps et énergie, elle offre aussi une belle occasion de réflexion. Elle permet de revisiter certaines façons de faire, de mettre à jour des pratiques et d'explorer de nouvelles avenues pour répondre aux besoins de la population. C'est dans ce processus que se développe, peu à peu, une dynamique de travail solide et durable.



En cette fin d'année, moment propice aux bilans et aux souhaits pour l'avenir, rappelons que la Municipalité repose avant tout sur un objectif commun : offrir aux citoyens un milieu de vie accueillant, sécuritaire et dynamique. Les changements liés aux élections font partie du rythme normal de la vie municipale, et c'est en conjuguant stabilité et renouveau que nous pouvons continuer à faire évoluer notre collectivité, ensemble.

*Caroline Aubertin*  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

## PORTAIL CITOYEN : JE M'INSCRIS!



La Municipalité utilise un outil de diffusion pour envoyer rapidement des alertes municipales à la population, comme lors de situations d'urgence ou lors de restrictions d'eau potable.

Vous pouvez également y consulter le calendrier des collectes, votre compte de taxes municipales, les dernières nouvelles, ou encore procéder à certaines demandes en ligne.

Inscrivez-vous maintenant pour recevoir ces avis par message téléphonique automatisé, texto et courriel.  
**Rendez-vous sur le site web de la Municipalité, sous l'onglet Portail citoyen.**



N'oubliez pas de mettre votre profil à jour si vos coordonnées ont changé!

# • NOUVELLES •



## DATES IMPORTANTES

Évènements à venir



Voir détails page 18



**Bureaux fermés** pour les vacances des fêtes du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.



## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Les abris d'auto temporaires sont autorisés **à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025, et ce, jusqu'au 30 avril 2026.** En dehors de cette période, le maintien d'une telle installation n'est pas autorisé.



## COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

Les comptes de taxes seront transmis aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation lorsque le conseil aura adopté le budget et le PTI de 2026.

Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour les dates des versements de taxes à venir pour la prochaine année.



## COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

La collecte de Sapins de Noël s'effectuera une seule fois sur le territoire **mercredi le 21 janvier 2026.**



## CONSEIL MUNICIPAL

Vous avez des questions pour le conseil municipal? Faites-les parvenir à l'adresse [conseil@piedmont.ca](mailto:conseil@piedmont.ca). Veuillez noter que les questions devront être acheminées avant midi le jour de la séance. Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour connaître les dates des assemblées du conseil municipal de 2026.

# • ENVIRONNEMENT •

## CODE D'ÉTHIQUE DU RANDONNEUR

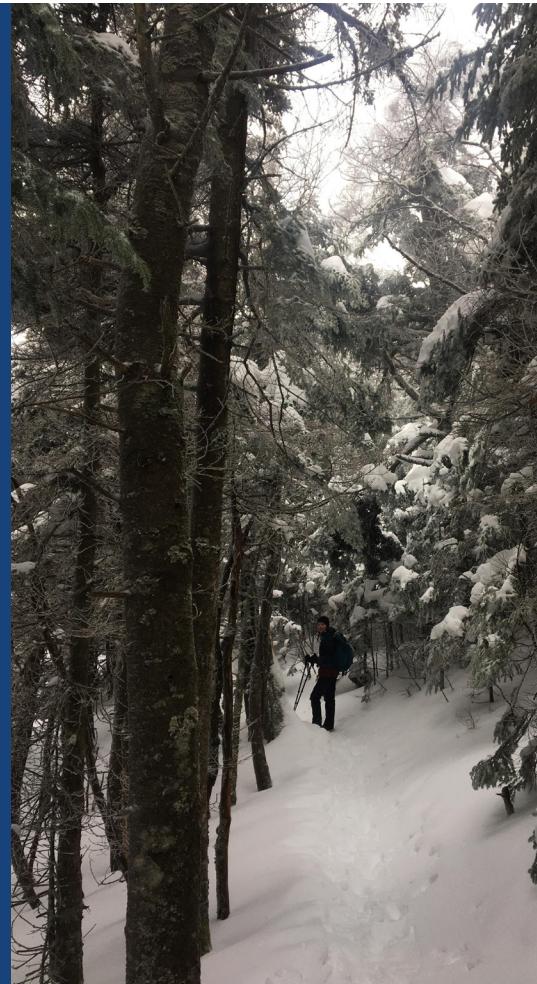
Nous vous rappelons de bien vous informer sur les règles d'utilisation de vos sentiers préférés. Certaines activités sont interdites sur plusieurs terrains : vélo, VTT, motoneige, promenade de chiens, randonnée hors sentier, chasse, pêche, cueillette de plantes et allumage de feux.

La réserve Alfred-Kelly, propriété de Conservation de la nature Canada, applique strictement ces interdictions. Depuis novembre 2023, il est interdit de promener un chien, même en laisse, sur les sentiers menant à la réserve. Nous vous invitons à respecter l'environnement et à ne laisser aucun impact lors de vos sorties.

### Le randonneur modèle se doit de :

- Respecter la nature et assumer sa responsabilité envers elle.
- Rester toujours sur les sentiers pour protéger la flore et éviter de piétiner mousse et lichen sur les roches, et ce, même en période hivernale.
- Laisser plantes, forêt et roches intactes et nourrit pas les animaux.
- Ramener tous ses déchets avec lui.
- Camper uniquement aux endroits désignés.
- Éviter les feux inutiles.
- Signaler aux responsables tout bris d'installations (ponts, escaliers, cordes, balisage) et la présence de déchets abandonnés si vous ne pouvez les emporter.

Adopter ces gestes simples permet de préserver nos milieux naturels pour les générations futures et de profiter pleinement de la beauté des sentiers.



## PLANTATION DE 40 ARBRES AU PARC GILBERT-AUBIN



Le 2 octobre 2025, quarante arbres ont été plantés au parc Gilbert-Aubin pour verdier le parc et soutenir les objectifs du Plan directeur d'aménagement, grâce au projet soutenu par le Comité consultatif en environnement.

Les plantations se répartissent en deux zones :

- Talus près du stationnement : chênes écarlates, micocouliers occidentaux et érables argentés, transformant la zone gazonnée en milieu à haute valeur écologique.
- Pente surplombant le lac Charbonneau : micocouliers, charmes de Caroline, chênes blancs, érables argentés et saules noirs, favorisant la création d'un milieu forestier adapté aux conditions locales.

Ce verdissement contribue à la résilience climatique en réduisant les îlots de chaleur et l'intensité du ruissellement lors de fortes pluies. Le choix des essences tient compte des changements climatiques et de l'adaptabilité des espèces choisis pour le climat futur.

À maturité, ces arbres offriront ombre, fraîcheur et habitat pour la faune, tout en embellissant le paysage. De nouvelles phases de plantation sont prévues autour des aires de jeux et des terrains de pétanque, confirmant l'importance du parc pour les Piedmontais d'aujourd'hui et de demain.

# • ENVIRONNEMENT •

## LIMITER LA MARCHE AU RALENTI : UN GESTE SIMPLE POUR NOTRE AIR ET NOTRE CLIMAT

Dans le cadre de la mise à jour de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) municipales et du plan d'action associé, la Municipalité rappelle qu'il est interdit de laisser tourner un véhicule au ralenti pendant plus de 5 minutes.



### Cette mesure vise à :

- Réduire les émissions de GES et de polluants atmosphériques;
- Améliorer la qualité de l'air pour tous, notamment près des écoles, parcs et zones fréquentées;
- Encourager des habitudes de conduite responsables et durables.

### Quelques conseils simples :

- Éteignez le moteur lorsque vous attendez plus de quelques minutes;
- Prévoyez le temps nécessaire pour charger ou décharger votre véhicule sans le laisser tourner;
- Profitez-en pour faire une courte marche ou prendre l'air!

Chaque arrêt prolongé compte : en limitant le ralenti, nous participons collectivement à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de notre santé.

## NE NOURRISSEZ PAS LES ANIMAUX SAUVAGES EN HIVER

L'hiver est une période difficile pour la faune et il peut être tentant d'aider les chevreuils, les dindons ou d'autres animaux en leur offrant de la nourriture. Pourtant, ce geste bien intentionné peut leur nuire gravement.



- Les animaux sont adaptés à l'hiver : leur organisme est préparé à une alimentation plus pauvre durant cette saison. Des aliments inappropriés peuvent causer de sérieux problèmes de santé.
- Un danger pour tous : en attirant les animaux près des routes et des maisons, on augmente les risques de collisions avec les voitures et les dommages aux aménagements paysagers.
- Un équilibre fragile : nourrir les animaux sauvages modifie leur comportement naturel et complique la cohabitation harmonieuse entre humains et faune.

La meilleure façon d'aider les animaux en hiver est de leur laisser un environnement naturel calme et sécuritaire. Préserver leurs habitats et respecter leur autonomie, c'est leur donner les meilleures chances de traverser la saison froide.



# SOUTIEN AU PROJET D'ÉCOFISCALITÉ

L'écofiscalité regroupe des mesures fiscales visant à protéger l'environnement en incitant les individus et les entreprises à modifier leurs comportements. Elle permet de taxer les pratiques nuisibles et de récompenser celles qui créent des bénéfices environnementaux, favorisant ainsi une occupation du territoire plus responsable.

## Pourquoi c'est important pour les municipalités

Les municipalités sont souvent prisonnières d'un système qui encourage l'étalement urbain, entraînant des coûts élevés et une pression sur les écosystèmes. L'écofiscalité permet de :

- mieux gérer le territoire;
- renforcer la résilience face aux changements climatiques;
- encourager des pratiques durables.

La Municipalité soutient un projet porté par Nature Action Québec un organisme à but non lucratif et de bienfaisance au service de l'environnement depuis plus de 35 ans. Le projet vise à étudier les possibilités, élaborer un système et créer les outils règlementaires pour mettre le tout en place dans les municipalités.



## NOUVELLES CONSIGNES DE RECYCLAGE : SIMPLIFIONS ENSEMBLE LE GESTE ÉCORESPONSABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Québec a uniformisé ses règles de recyclage pour faciliter le geste de tri et augmenter la quantité de matières recyclées. Désormais, il suffit de se poser une seule question : «Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé?» Si la réponse est oui, vous pouvez le déposer dans votre bac de récupération.

### Ce qui va dans le bac bleu :

- Contenants : bouteilles, canettes, pots, barquettes, etc.
- Emballages : sacs, films plastiques, boîtes, étuis, etc.
- Imprimés : journaux, magazines, dépliants, etc.

### Ce qui ne va pas dans le bac bleu :

- Déchets organiques : restes alimentaires, feuilles, branches, etc.
- Objets encombrants : meubles, appareils électroniques, etc.
- Produits dangereux : piles, peintures, solvants, etc.

Pour vous aider à trier correctement, vous pouvez consulter l'application mobile «Ça va où?» ou visiter notre site web.

En adoptant ces nouvelles consignes, nous contribuons collectivement à la protection de notre environnement et à la réduction des déchets. Ensemble, faisons du recyclage un réflexe quotidien!



**SAVIEZ-VOUS QUE ?**

**Ne jetez pas vos droits à la poubelle.**

La réparation de vos appareils pourrait être facilitée.

[Quebec.ca/reparation-droit](http://Quebec.ca/reparation-droit)

Votre gouvernement Québec

## NE JETEZ PAS VOS DROITS À LA POUBELLE

Connaissez-vous la garantie de disponibilité? Elle prévoit que le commerçant et le fabricant d'un bien rendent disponibles pendant une durée raisonnable les pièces, les services de réparation et les renseignements nécessaires à son entretien ou à sa réparation.

Grâce à elle, vous pourriez réparer vos biens au lieu de les jeter!

Pour en savoir plus :  
[Quebec.ca/reparation-droit](http://Quebec.ca/reparation-droit)

# • HORTICULTURE •



## LES LÉGUMES DU POTAGER QUI RÉSISTENT AU GEL DE L'HIVER

L'hiver, le jardin est plutôt en dormance. Toutefois, certains légumes du potager supportent très bien le gel. Pour pouvoir continuer à consommer vos productions pendant la saison hivernale, découvrez quelles sont les variétés qui résistent aux gelées. Malgré ce que l'on pourrait penser, ils restent nombreux. D'autres en revanche craignent les températures négatives. Découvrez lesquels et suivez nos conseils pour prendre soin de votre potager pendant la saison morte.

- Les poireaux
- Les différents choux
- Le brocoli
- Les salades non gélives comme les chicorées
- Les légumes racines tels que les panais, les topinambours et les rutabagas
- Les épinards
- Les carottes
- L'ail
- L'oignon

Même si les légumes rustiques résistent aux épisodes de gel temporaires ou prolongés, une protection hivernale se révèle particulièrement utile. Cela permet de faciliter la récolte. On peut opter pour le voile d'hivernage. Ainsi, il sera plus simple de récolter vos légumes dans un sol gelé. Ce voile se présente sous la forme d'un tissu en polypropylène non tissé de diverses épaisseurs, perméables à l'air, à la lumière et à l'eau. Grâce à cette protection, vous gagnez entre trois et cinq degrés. Dès que le temps se radoucit, n'oubliez pas d'ôter le voile de protection.

De son côté, le paillage de protection peut adopter la forme d'une épaisse couche de paille ou de feuilles mortes bien sèches. C'est un moyen sur mesure pour créer un rempart contre le froid au pied de certains légumes tels que les poireaux ou les épinards.



# • TRAVAUX PUBLICS •



## EMPIERREMENT DES FOSSÉS : UN TRAVAIL ESSENTIEL POUR UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX



Les employés de la voirie ont récemment réalisé des travaux d'empierrement le long de certaines routes, notamment sur le chemin des Cèdres. Ces interventions visent à optimiser le drainage des eaux de surface, particulièrement en période de fortes pluies, et à prévenir les problèmes d'érosion des fossés et de détérioration des abords routiers.

L'empierrement consiste à tapisser le fond et parfois les parois des fossés avec des pierres de différentes tailles. Cette méthode permet de ralentir le ruissellement de l'eau, de stabiliser le sol et de faciliter l'évacuation contrôlée des eaux pluviales.

Cette gestion contribue également à réduire l'écoulement des particules fines vers les ruisseaux et la rivière, favorisant ainsi leur régénération naturelle et améliorant leur qualité écologique.

Concrètement, les apports de sédiments (sable, limon, gravier) remplissent peu à peu le fond. La source d'eau perd de la profondeur, sa capacité de stockage d'eau diminue, et il peut finir par se transformer en marécage, puis en plaine humide... et éventuellement en terre ferme.

Ces travaux améliorent non seulement la durabilité des infrastructures routières, mais aussi la sécurité des usagers en réduisant les risques d'accumulation d'eau sur les chaussées. Un excellent exemple de l'importance de l'entretien préventif du réseau routier.



## PAVAGE DE LA RUE PRINCIPALE

La Municipalité investit annuellement dans le pavage et la réfection des rues et des chemins sur le territoire.

Cette année, c'était au tour de la rue Principale de se refaire une beauté!

## TEMPÈTES HIVERNALES : COLLABORATION CITOYENNE ESSENTIELLE

En période de tempête, nos équipes de déneigement travaillent sans relâche pour assurer la sécurité et la mobilité de tous. Pour permettre un déneigement efficace, sécuritaire et rapide, la collaboration de tous les citoyens est primordiale.

### Emprise municipale

Pour la sécurité de nos cols bleus, la machinerie municipale et les citoyens, certaines mesures de sécurité doivent être respectées en période hivernale.

- Restreindre l'accès à notre emprise peut compromettre la sécurité routière;
- Les poteaux de métal/plastique, les bacs de matières résiduelles et les abris temps se trouvent dans l'emprise peuvent causer un bris d'équipement;
- Lors des opérations de soufflage, les poteaux peuvent devenir des projectiles pouvant provoquer une blessure à un de nos proposés aux travaux publics ou même à un citoyen;
- Les bacs ne doivent jamais être placés dans l'emprise de la rue, soit sur la chaussée ou trop près du trottoir. Placez-les dans votre entrée privée ou à au moins 1 mètre du bord de la rue.

### Pourquoi ces mesures sont-elles si importantes?

- Efficacité : Des rues dégagées permettent un déneigement plus rapide et complet.
- Sécurité : Éviter les obstacles aide à prévenir les accidents pour les opérateurs et les citoyens.
- Économie : Moins d'obstacles signifient moins de retouches, donc moins de coûts pour la collectivité.

# • FINANCES •

## NOUVEAUTÉ 2026 : PAIEMENT PRÉAUTORISÉ DES TAXES MUNICIPALES

À compter janvier 2026, la Municipalité est heureuse d'annoncer la mise en place d'un nouveau mode de paiement pour les taxes municipales : **le prélèvement automatique (paiement préautorisé) à partir du compte bancaire de votre choix.**

Ce nouveau service vise à faciliter la gestion de vos paiements en vous offrant deux options flexibles :

- Versements aux dates régulières du compte de taxes (4 versements par année)
- Versements mensuels répartis sur 12 mois, moyennant des frais d'intérêts applicables

L'inscription à ce service se fera au moyen d'un formulaire simple, qui sera disponible sur le site web de la Municipalité ou en version papier à remplir en personne à l'Hôtel de Ville. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de simplification administrative et d'amélioration du service aux citoyens. Plus de détails sur le nouveau mode de paiement et l'accessibilité du formulaire seront précisés d'ici la fin de l'année sur notre site web et les réseaux sociaux, ainsi qu'avec le compte de taxes 2026.

Restez à l'affût et profitez de cette nouvelle façon pratique de régler votre compte de taxes!



### COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

#### Propriétaire(s)

JEAN DU PIEDMONT  
670, RUE PRINCIPALE  
PIEDMONT QC J0R 1K0

#### Municipalité de Piedmont

Période d'imposition du 2026-01-01 au 2026-12-31

Adresse  
670, rue Principale, Piedmont

Matricule 5555-66-7777-0-008-0000

Cadastre(s) et numéro(s) de lot  
9786543

N° compte	Date	N° certificat
2026-000123	2026-01-01	



## VOUS CHANGEZ D'ADRESSE?



Envoyez-nous un courriel pour nous indiquer vos nouvelles coordonnées postales au [taxation@piedmont.ca](mailto:taxation@piedmont.ca), ou modifier votre adresse via le portail citoyen (piedmont.ca)

Saviez-vous qu'il revient au propriétaire de s'assurer de recevoir et de payer ses taxes aux dates prévues. Comme le précise la Loi sur la fiscalité municipale, la Municipalité de Piedmont ne peut être tenue responsable si un compte de taxes ou une correspondance est envoyé à une mauvaise adresse lorsque le changement n'a pas été signalé.



# • SERVICE INCENDIE •

## UN SERVICE D'URGENCE 24/7 EN 2026

Une première convention collective a été signée en octobre dernier pour le Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont.

Cette entente représente un grand pas en avant pour la sécurité de tous : elle permettra d'assurer une présence de pompiers en caserne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à compter du mois de juin 2026.

Concrètement, cela veut dire que les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur et Piedmont pourront compter sur une réponse encore plus rapide et efficace en tout temps, jour et nuit. Cette avancée permet aussi la création d'un bon nombre d'emplois à temps plein.



## LA PRÉVENTION INCENDIE EN TEMPS HIVERNAL

Alors que le froid s'installe, votre Service incendie vous rappelle l'importance de quelques gestes simples pour garder votre foyer sécuritaire tout au long de l'hiver.

### Entretien des issues

- Assurez-vous de déneiger et de dégeler toutes les issues extérieures de votre résidence. Ces accès dégagés pourraient faire toute la différence lors d'une évacuation d'urgence.
- Foyer et cheminée
- Faites inspecter et ramoner votre cheminée au moins une fois par année afin de vous assurer que l'installation est sécuritaire et d'éliminer les dépôts de créosote pouvant causer un feu de cheminée;
- Confiez ces travaux à un professionnel certifié.
- Avertisseur de fumée
- Installer au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant le sous-sol.
- Assurez-vous que vos avertisseurs ont moins de 10 ans.
- Testez les piles chaque mois et remplacez-les lors des changements d'heure.
- Avertisseur de monoxyde
- Installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone si vous possédez un appareil à combustion (gaz, propane, bois) ou un garage attenant à la maison.



Pour obtenir plus de renseignements concernant la prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec votre Service de sécurité incendie au 450-227-0000 ou par courriel au [incendie@vss.ca](mailto:incendie@vss.ca).

**Nous vous souhaitons un hiver tout en sécurité!**



## L'HIVER EST À NOS PORTES : SUR LA GLACE SOYEZ PRUDENTS!

En cette période hivernale, le Service de sécurité publique et incendie Saint-Sauveur/Piedmont souhaite rappeler aux citoyens de demeurer prudents sur les plans d'eau gelés du territoire.

Pour pratiquer vos activités en toute sécurité, consultez le [societedesauvetage.org](http://societedesauvetage.org)



# • SÉCURITÉ PUBLIQUE •

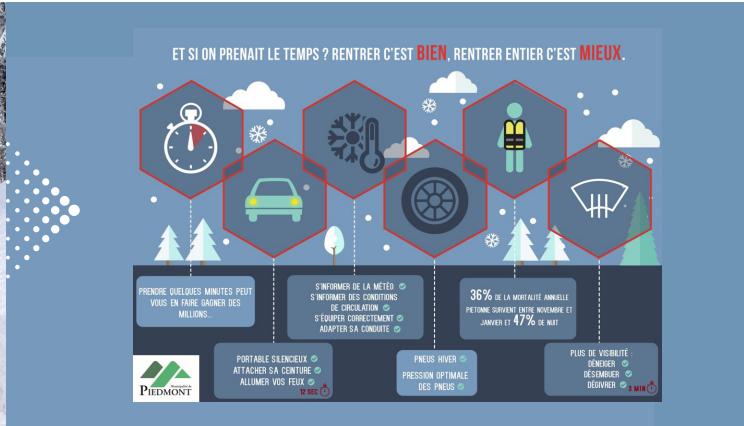
## PLANIFIEZ VOS DÉPLACEMENTS CET HIVER

La saison froide apporte son lot de défis sur les routes! Avant de partir, prenez le temps de planifier vos déplacements. Vérifiez l'état des routes et tenez compte des conditions météorologiques afin d'adapter votre horaire et votre itinéraire au besoin.

Prévoyez un peu plus de temps pour vos trajets. En effet, la prudence et la patience sont vos meilleures alliées durant

la période hivernale. Si les conditions sont difficiles, remettez vos déplacements non essentiels à plus tard.

Restez informés grâce aux sites et applications de conditions routières (comme Québec 511) et aux bulletins météo locaux pour voyager en toute sécurité.



## TROUSSE DE SECOURS EN VOITURE

Il est important de toujours avoir une trousse d'urgence à la maison. Mais avez-vous pensé à en préparer une pour votre véhicule? Celle-ci pourrait s'avérer très utile en cas d'imprévu sur la route, particulièrement durant la saison froide.



**En tout temps, assurez-vous d'avoir à bord de votre véhicule :**

- une pelle;
- un grattoir;
- un balai à neige;
- des plaques antidérapantes;
- un sac de sable;
- de l'antigel de canalisation de carburant;
- de l'antigel de lave-glace;
- une lampe de poche et des piles de recharge;
- des câbles de démarrage;
- pour vous réchauffer : une couverture chaude, des gants ou des mitaines, des bottes, un foulard et une tuque;
- pour être visible et en sécurité : un drapeau de sécurité, un avertisseur de monoxyde de carbone et des fusées routières d'urgence (ou d'autres dispositifs lumineux).



### Vous avez des questions?

Communiquez avec votre Officier en sécurité publique et communautaire, Daniel Beaudry!  
[securite@piedmont.ca](mailto:securite@piedmont.ca) | 450-227-1888 poste 236

**RAPPEL**



**Le stationnement est interdit sur les chemins municipaux en tout temps.**

Cette mesure permet d'assurer le déneigement efficace et sécuritaire des routes. Merci de votre collaboration!

# • LOISIRS •



## INSCRIPTIONS : 1<sup>ER</sup> AU 14 DÉCEMBRE 2025

### MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

#### Admissibilité

Les résidents de Piedmont peuvent s'inscrire à toutes les activités décrites à l'intérieur de ce programme. Les non-résidents sont les bienvenus, mais devront payer des frais additionnels pour certaines activités.

#### Procédures d'inscriptions

**Pour procéder à votre inscription, rendez-vous sur le site web de la Municipalité à l'onglet “activités et loisirs” et cliquez sur le bouton Sport+.**

Les prix des inscriptions peuvent changer sans préavis.

#### Politique de remboursement

##### Annulation avant le début des cours

Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, le montant total de votre inscription sera remboursé, moins 10 % de frais de gestion.

##### Annulation après le début des cours

###### **Après le 1<sup>er</sup> cours, vous devrez payer ces 2 montants :**

- Le coût du cours déjà suivi;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.

###### **Après le 2<sup>o</sup> cours, seulement sur présentation d'un billet médical, plus les frais suivants :**

- Le coût des cours déjà suivis;
- Des frais de gestion de 20 % sur la balance des cours non suivis.



Pour informations, communiquez avec Annabelle Lake au Service des loisirs au 450-227-1888 poste 258 ou par courriel : [alake@piedmont.ca](mailto:alake@piedmont.ca)

# • LOISIRS•

## PROGRAMMATION Hiver 2026 | Inscription : 1<sup>er</sup> au 14 décembre 2025

Cours	Journée	Heure	Début	Fin	Durée	Lieu	Professeur(e)	Tarifs
<b>Karaté</b> (débutant)*	Lundi et Mercredi	18 h à 19 h	12 janvier	30 mars	12 semaines	Salle de la gare	François Peloquin	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$
<b>Karaté</b> (avancé)*	Lundi et Mercredi	19 h à 20 h	14 janvier	1 <sup>er</sup> avril	12 semaines	Salle de la gare	François Peloquin	Résident : 245 \$ Non-résident : 260 \$
<b>Danse gitane</b> (intermédiaire)*	Mercredi	10 h 30 à 12 h	14 janvier	18 mars	10 semaines	Salle de la gare	Hélène Sanschagrin	Résident : 145 \$ Non-résident : 160 \$
<b>Gypsy baladi</b> (pour tous)*	Jeudi	10 h 30 à 12 h	15 janvier	19 mars	10 semaines	Salle de la gare	Hélène Sanschagrin	Résident : 145 \$ Non-résident : 160 \$
<b>Danse orientale-baladi</b> (intermédiaire)*	Vendredi	10 h 30 à 12 h	16 janvier	20 mars	10 semaines	Salle de la gare	Hélène Sanschagrin	Résident : 145 \$ Non-résident : 160 \$
<b>Yoga doux</b> (65 ans et +)*	Lundi	11 h à 12 h	12 janvier	23 mars	10 semaines Congé le 16 février	Salle de la gare	Lynda Dupont	Résident : 140 \$ Non-résident : 155 \$
<b>Yoga</b> (débutant) *	Jeudi	17 h 15 à 18 h 15	15 janvier	26 mars	10 semaines Congé le 19 février	Salle de la gare	Lynda Dupont	Résident : 140 \$ Non-résident : 155 \$
<b>Yoga</b> (intermédiaire) *	Jeudi	18 h 30 à 19 h 30	15 janvier	26 mars	10 semaines Congé le 19 février	Salle de la gare	Lynda Dupont	Résident : 140 \$ Non-résident : 155 \$
<b>Pilates*</b>	Mardi	19 h 15 à 20 h 15	13 janvier	17 mars	10 semaines	Salle de la gare	À venir	Résident : 140 \$ Non-résident : 155 \$
<b>Stretching*</b>	Mardi	11 h à 12 h	13 janvier	17 mars	10 semaines	Salle de la gare	À venir	Résident : 140 \$ Non-résident : 155 \$
<b>Chorale*</b>	Samedi	10 h à 12 h	17 janvier	28 mars	10 semaines Congé le 7 mars	Salle de la gare	Audrey Nobili	Résident : 165 \$ Non-résident : 180 \$
<b>Formation spécialisée Technique du stuc vénitien*</b>	Vendredi et Dimanche	13 h à 17 h (Vend.) 11 h à 16 h (Dim.)	20 février 22 février		2 jours	Salle de la gare	Mance Poudrier	Résident : 80 \$ Non-résident : 95 \$
<b>Cours de peinture acrylique et de techniques mixtes*</b>	Mercredi	13 h à 16 h	14 janvier	18 mars	10 semaines	Salle de la gare	Mance Poudrier	Résident : 180 \$ Non-résident : 195 \$ Frais de matériel en sus.
<b>Le café des Aînés</b>	Jeudi	13 h 30 à 15 h 30	8 janvier	26 mars	12 semaines	Salle de la gare	Responsable	Résident : Gratuit Non-résident : 15 \$
<b>Conférence sur le Pickleball*</b>	Lundi	13 h 30 à 15 h	19 janvier		1 h 30	Salle de la gare	Jade Cassandra Laporte	Résident : 20 \$ Non-résident : 35 \$
<b>Groupe de balades en ski de fond*</b>	Vendredi	10 h à 12 h	16 janvier	6 mars	8 semaines	P'tit Train du Nord ou Parc Gilbert-Aubin	Responsable	Résident : 20 \$ Non-résident : 35 \$ Vous devez avoir votre équipement ou sinon possibilité d'en louer au Parc Gilbert-Aubin (centrale circonflexe)

Ce cours fait partie de l'entente intermunicipale \*

Description des cours : piedmont.ca

# DESCRIPTION DES COURS

## Karaté - débutant (5 à 99 ans)

Mise en forme tout en développant la confiance en soi, la maîtrise du corps et de l'esprit. Le karaté enseigne le respect et la discipline.

## Karaté - avancé (5 à 99 ans)

Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de karaté débutant.

## Danse gitane (intermédiaire)

Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse gitane pour tous.

## Gypsy baladi (pour tous)

Un style de danse orientale fusionnant les mouvements folkloriques gitans (roms) avec le baladi, une danse égyptienne traditionnelle. Ce style mélange expressivité, improvisation et rythmes.

## Danse orientale-baladi (intermédiaire)

Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de danse orientale-baladi pour débutant.

## Yoga doux (65 ans et plus)

Un cours adapté aux aînés qui favorise la souplesse, la détente et le bien-être. À travers des mouvements lents, des étirements en douceur et des exercices de respiration, les participants améliorent leur équilibre, leur mobilité et leur posture, tout en respectant leurs limites.

## Yoga débutant

Ce cours est spécialement conçu pour les personnes qui n'ont aucune expérience préalable ou peu d'expérience en yoga. L'objectif principal est de permettre aux participants de développer progressivement force, flexibilité et sérénité.

## Yoga intermédiaire

Ce cours permet de poursuivre les objectifs définis lors du cours de yoga débutant.

## Pilates

Axé sur la posture, la respiration et le renforcement en douceur du corps entier. Un moment pour reconnecter corps et esprit à travers des mouvements contrôlés et apaisants.

## Stretching

Un cours tout en douceur pour améliorer la souplesse, la mobilité et la posture. À travers des étirements simples et sécuritaires.

## Chorale (8 ans à 99 ans)

Un moment pour découvrir ou approfondir votre voix! Ce cours vous propose des exercices de respiration, d'écoute et de technique vocale, dans une ambiance bienveillante.

## Formation spécialisée - Technique du stuc vénitien

Il s'agit d'un atelier spécialisé sur la technique du plâtre vénitien utilisé non pas comme un enduit mural décoratif comme il est de coutume mais comme médium à texturer dans la réalisation d'un tableau.

## Cours de peinture acrylique et de techniques mixtes

Ce cours vous invite à expérimenter couleurs, textures avec des matériaux variés. Accessible à tous les niveaux.

## Le café des Aînés

Dans une ambiance conviviale, un café à la main, un moment d'échange, de détente et de partage. Des jeux de cartes et de jeux de société, ainsi que de petites conférences ou ateliers variés pensés pour le bien-être et le plaisir des aînés.

## Conférence sur le pickleball

Une conférence de Jade Cassandra Laporte. Une rencontre enrichissante à ne pas manquer pour découvrir le pickleball sous un autre angle.

## Groupe de balades en ski de fond

Venez profiter de belles sorties en ski de fond sur les magnifiques sentiers du P'tit Train du Nord et du parc Gilbert-Aubin. Une activité conviviale alliant plaisir, plein air et discussion, tout en pratiquant un sport doux et revitalisant.



# • LOISIRS •

## PROGRAMME D'ACCÈS LOISIRS DES PAYS-D'EN-HAUT

### Places gratuites pour des activités sportives, culturelles et de plein air!!!

En partenariat avec les villes de Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Garde-Manger des Pays-d'en-haut, le programme Accès-Loisirs Québec est en vigueur cet hiver. Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu la possibilité de participer à des activités de loisirs gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle inscrite de briser l'isolement et de participer à la vie sociale de leur quartier au même titre que tous les autres citoyens et citoyennes.

### Inscription – Accès loisirs (session hiver 2026) :

#### Sainte-Adèle :

**Lundi 12 janvier de 13h à 16h**

(Garde-Manger des Pays-d'en-Haut)

**Mardi 13 janvier de 18h à 20h**

(Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland)

#### Saint-Sauveur :

**Mercredi 7 janvier de 9h30 à 11h**

(Sous-sol de l'église Saint-Sauveur)

**Jeudi 8 janvier de 18h à 19h30**

(Chalet Pauline-Vanier)



Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec le Service des loisirs au 450-227-1888 poste 258.

## UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE

Conclue entre sept municipalités soit Morin-Heights, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Adolphe D'Howard, Saint-Sauveur et Piedmont permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

#### Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

#### Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.



**CONFÉRENCE  
SUR LE PICKLEBALL**

**Conférence de Jade Cassandra Laporte**

**Championne de la ligue canadienne de Pickleball (CNPL) en 2024**, Jade Cassandra Laporte viendra partager avec vous son parcours inspirant, ses expériences sur le circuit et sa passion pour ce sport en pleine croissance. Elle est également une athlète commanditée HEAD.

Elle abordera également les tendances actuelles du pickleball et des conseils pratiques pour tous les amateurs – débutants comme passionnés.

**Une rencontre enrichissante à ne pas manquer pour découvrir le pickleball sous un nouvel angle!**

## ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE – HIVER 2026

Plus d'une soixantaine d'activités sont disponibles, voir notre site internet pour les consulter : [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

### POUR INFORMATION

#### Municipalité de Morin-Heights :

450 226-3232, poste 132 | [morinheights.com](http://morinheights.com)

#### Municipalité de Piedmont :

450 227-1888, poste 230 | [piedmont.ca](http://piedmont.ca)

#### Municipalité de Saint-Adolphe D'Howard :

819 327-2626 | [stadolphedhoward.qc.ca](http://stadolphedhoward.qc.ca)

#### Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :

450 224-2675, poste 262 | [sadl.qc.ca](http://sadl.qc.ca)

#### Ville de Sainte-Adèle :

450 229-2921, poste 7244 | [ville.sainte-adèle.qc.ca](http://ville.sainte-adèle.qc.ca)

#### Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :

450 228-2543, poste 221 | [lacmasson.com](http://lacmasson.com)

#### Ville de Saint-Sauveur :

450 227-0000, poste 4000 | [vss.ca](http://vss.ca)

**Quand :**

19 janvier 2026

**Heure :**

13 h 30 à 15 h

**Lieu :**

Salle polyvalente de la Gare

**Coût :**

Résident : 20 \$

Non-résident : 35 \$

**Inscription :** [piedmont.ca](http://piedmont.ca)



## LE SOCCER, C'EST AU FC BORÉAL!

**Les inscriptions pour la saison d'été 2026 débutent dès le 31 janvier!**

Que votre enfant souhaite découvrir le soccer ou poursuivre son développement dans un environnement stimulant, le FC Boréal offre des programmes pour tous les âges et tous les niveaux, dans un esprit d'équipe, de plaisir et de dépassement.

Rejoignez la grande famille boréale et vivez une expérience sportive unique, encadrée par des entraîneurs passionnés et qualifiés.



Inscriptions dès le 31 janvier sur [fcboreal.com](http://fcboreal.com)  
Le FC Boréal, fier représentant de la région  
dans la grande famille du soccer québécois.



**CENTRE SPORTIF  
Pays-d'en-Haut**  
Centre sportif Pays-d'en-Haut  
Session Hiver 2026

Les inscriptions débuteront le 14 décembre pour les résidents des municipalités partenaires et le 21 décembre pour tous.

Afin de déterminer le niveau correspondant le mieux à l'âge et aux habiletés du nageur, des évaluations gratuites auront lieu le 11 décembre (17 h 30 à 20 h) et le 13 décembre (14 h 30 à 17 h).

Pour découvrir la programmation spéciale du temps des fêtes, consultez le [www.centresportifpaysdenhaut.com](http://www.centresportifpaysdenhaut.com)



# • ÉVÉNEMENTS •



**La guignolée.**

**GARDE-MANGER DES PAYS-D'EN-HAUT**  
AIDE ALIMENTAIRE ET VESTIMENTAIRE

**Dépôt des denrées non périssables**  
À l'hôtel de ville de Piedmont (670, rue principale)

**Le 3 novembre au 13 décembre**  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h  
**13 décembre** de 9 h à 15 h

**Cueillette de denrées à domicile !**  
**Le 13 décembre**  
de 9 h à 12 h  
Inscription avant le 12 décembre  
Pour vous inscrire : [info@piedmont.ca](mailto:info@piedmont.ca)  
Laissez vos denrées dans des sacs ou des boîtes devant votre porte.

**Merci à tous, vous faites toute la différence !**

**PIEDMONT**

**Dimanche 14 décembre**

**Noël des enfants**

**AUX GLISSEADES DES PAYS-D'EN-HAUT**

Le Père Noël est de retour aux Glissades des Pays-d'en-Haut de Piedmont ! Avec son arrivée flamboyante en hélicoptère, le Père Noël fait définitivement tourner les têtes. Rendez-vous à 11 h pour être aux premières loges.

Glissade sur tubes, jeux gonflables, mascottes, bar à chocolat chaud... il paraît même que les lutins vont encore s'en mêler cette année !

**PLACES LIMITÉES !**

**LES GLISSEADES**  
DOMAINE DES PAYS D'EN HAUT

**Billets en vente à l'hôtel de ville à partir du 1<sup>er</sup> décembre.**  
**Forfait glissades sur tubes de 10 h à 14 h.**

Pour les enfants et les petits enfants de Piedmont de 1 à 12 ans/ un adulte accompagnateur pour deux enfants. Les billets des enfants de 1 à 12 ans sont une gracieuseté de la Municipalité, les billets 13 ans et plus sont à 50 % (27,50 \$). Une preuve de résidence sera exigée lors de l'achat des billets.

[info@piedmont.ca](mailto:info@piedmont.ca)  
450-227-1888



**RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX**

**• 16 JANVIER 2026**

Nous vous invitons à la randonnée aux flambeaux **le vendredi 16 janvier 2026**. Vous aurez l'occasion de parcourir les sentiers pédestres du parc Gilbert-Aubin à la lueur des flambeaux, suivi d'un feu de joie, d'un verre de vin ou de jus de pomme chaud et de petites bouchées à votre retour.

Enfilez vos raquettes ou bottes d'hiver, prévoyez une lampe frontale et des vêtements chauds et profitez de cette expérience.

Prêt de bâtons de marche et de raquettes disponibles sur place, taille enfant et adulte.

**Départ :** stationnement du parc Gilbert-Aubin, à partir de 18 h

**Distance :** 2 km

**Durée :** environ 1 h 15

 [piedmont.ca](http://piedmont.ca)  
ou 450-227-1888

**Plaisirs SUR NEIGE**

PARC GILBERT-AUBIN

**Samedi, 7 février 2026 de 12 h à 16 h**

**LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES**

**Une belle journée en famille pour profiter de l'hiver.**

Tours de carriole, jeux gonflables, animation, bar à chocolat chaud, tire d'érable, patinage, initiation au ski de fond, glissades sur tubes et bien plus seront au rendez-vous!

 [piedmont.ca](http://piedmont.ca)  
ou 450-227-1888

# CET HIVER, ON JOUE DEHORS AU PARC GILBERT-AUBIN!

Le parc Gilbert-Aubin est votre lieu de rendez-vous pour vous amuser durant la saison hivernale.

## Venez en profiter!



Les adeptes du **patinage libre** pourront s'adonner à leur sport de glisse sur l'anneau de glace aménagé dans le parc. Près de 680 pieds linéaires vous attendent.

Le pavillon pour les patineurs est ouvert, afin que vous puissiez venir chausser vos patins et vous réchauffer. Durant les week-ends, le **foyer extérieur** pourra également ajouter un brin de chaleur et pourquoi ne pas en profiter pour venir déguster une guimauve grillée!

La **butte à glisser** et la **patinoire de hockey** pourront amuser petits et grands.

Nous vous invitons également à profiter des **sentiers pédestres** et de **raquettes et de ski de fond** qui sont accessibles à tous les jours de 8 h à 21 h.

Il sera possible de bénéficier gratuitement d'un prêt de tapis de neige, raquettes, bâtons de marche, patins, bâton de hockey, bâton de ringuette, casques, équipement de ski de fond, tube à neige et bien plus!

## NOUVEAUTÉ!

Il y aura un nouvel anneau de glace qui sera aménagé cette année dans notre parc.

Restez à l'affût pour voir cette nouveauté!



# UNE CENTRALE CIRCONFLEXE AU PARC GILBERT-AUBIN : BOUGER LIBREMENT, TOUTE L'ANNÉE!

Nous sommes fiers d'annoncer l'arrivée d'une **centrale Circonflexe Prêt-pour-bouger** dans notre communauté, située directement au parc Gilbert-Aubin. Ce projet a été rendu possible grâce à une généreuse subvention de 99 346 \$ accordée par Circonflexe, en partenariat avec Loisirs Laurentides.

### Qu'est-ce que Circonflexe Prêt-pour-bouger?

Circonflexe Prêt-pour-bouger est une initiative provinciale qui a pour mission de rendre les équipements sportifs, récréatifs et adaptés accessibles gratuitement à l'ensemble de la population québécoise. Ce projet vise à augmenter les occasions de bouger, tout en réduisant les obstacles à la pratique d'activités physiques, qu'ils soient économiques, géographiques ou liés à l'accessibilité.

### Notre centrale : un accès libre à des équipements pour toutes les saisons

Grâce à cette subvention, notre centrale Circonflexe est maintenant en fonction au parc Gilbert-Aubin. Elle met à la disposition du public un large éventail d'équipements sportifs et récréatifs, permettant la pratique d'activités physiques tout au long de l'année, été comme hiver.

### Un service gratuit et ouvert à tous

La centrale est accessible à tous, qu'ils soient résidents ou non-résidents. Le prêt de matériel est entièrement gratuit, sans frais cachés. Il suffit de réserver l'équipement de votre choix et de venir le récupérer au moment convenu.

Nous croyons fermement que l'activité physique devrait être un droit, et non un luxe. C'est pourquoi ce service vise à favoriser l'inclusion, la santé, et le bien-être de tous les membres de notre communauté.

### Circonflexe : bouger à son rythme, selon ses envies

À travers ce projet, Circonflexe Prêt-pour-bouger souhaite inspirer les gens à adopter un mode de vie actif, dans le plaisir, et selon leurs propres intérêts. Que ce soit seul, en famille, entre amis ou dans un cadre scolaire ou communautaire, chacun peut trouver son propre rythme pour bouger.

On vous attend en grand nombre pour venir profiter de ce nouveau projet.

[circonflexe.ca](http://circonflexe.ca)

**circonflexe**

Prêt-pour-bouger

# • LOISIRS •

## ÉDITION 2026 CAMPUCES DE PIEDMONT

Venez découvrir ou redécouvrir le magnifique Campuces de Piedmont. Avec son site majestueux, les enfants profitent de la nature en se promenant sur la montagne, dans les sentiers, en se baignant à la plage ou en jouant dans nos nombreux espaces verts.

Le pavillon du Mont-Habitant nous offre la possibilité d'offrir un espace privé à chacun des groupes avec un décor thématique. En plus de nos sorties hebdomadaires, notre équipe de plus de 30 employés vous y attend à l'été 2026.

### CAMP DE JOUR 4 À 15 ANS

Camp sur 8 semaines,  
du 22 juin au 14 août  
(Fermé le 24 juin)

- Horaire régulier du lundi au vendredi de 9 h à 16 h
- Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h
- Thématique et sortie toutes les semaines.



Camp de jour accrédité par l'Association

des Camps du Québec

**Au MONT-HABITANT**

(12 chemin des Skieurs, St-Sauveur)

### INSCRIPTIONS EN LIGNE SEULEMENT (piedmont.ca)

**Résidents de Piedmont :**  
**à partir du 24 mars 2026, 10 h**

Résidents de Morin-Heights :  
à partir du 31 mars 2026, 10 h

Non-résidents (selon les places disponibles) :  
à partir du 14 avril 2026, 10 h



### PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Votre enfant à des besoins particuliers et vous êtes soucieux d'une intégration réussie pour votre enfant au camp de jour? Il est maintenant temps de déposer votre demande pour le service d'accompagnement pour votre enfant. Vous trouverez tous les documents ainsi que l'information afin de bien compléter votre demande sur notre site web au [piedmont.ca](http://piedmont.ca). La date limite pour déposer votre candidature est le 27 mars 2026. Pour plus d'information sur le programme : [mpaquette@piedmont.ca](mailto:mpaquette@piedmont.ca).



### CAMP DE JOUR PIEDMONT

*On recrute!*

- Animateurs
- Éducateurs
- Intervenants
- Accompagnateurs
- Préposé à l'accueil

#### Pourquoi venir travailler au Campuces?

- Une ambiance de travail extraordinaire
- Un salaire compétitif
- Des sorties à toutes les semaines
- Une expérience enrichissante

**Tu as envie  
de faire partie  
d'une équipe  
trippante?**



#### INTÉRESSÉ (E)?

Envie ton CV à [emploi@piedmont.ca](mailto:emploi@piedmont.ca)

Date limite : 30 janvier 2026

Pour info : [piedmont.ca](http://piedmont.ca)



# UN ENFANT, UN ARBRE



## Inscriptions «Un Enfant un Arbre» Naissances de 2025

L'activité se déroulera **le samedi 23 mai 2026** au parc Gilbert-Aubin

Pour toutes naissances en 2025, il est maintenant possible d'inscrire votre enfant.

Les parents sont invités à remplir le formulaire d'inscription directement en ligne :

<https://www.piedmont.ca/fr/loisirs-et-culture/evenements/un-enfant-un-arbre/>

Nous demandons la collaboration des citoyens afin de nous aider à aviser les nouveaux parents, amis ou voisins. Nous offrons donc à tous nos nouveau-nés un arbre qui sera planté dans un endroit commun au parc Gilbert-Aubin ainsi que des cadeaux souvenirs.

**«Un enfant, un arbre»** est à sa 25<sup>e</sup> édition et près de 210 arbres ont été plantés au fil des années sur le territoire de la municipalité. Le projet découle de la politique familiale de la municipalité de Piedmont et est réalisé grâce au partenariat avec le CISSS des Pays-d'en-Haut et la Maison des familles des Pays-d'en-Haut.



Service des loisirs  
[alake@piedmont.ca](mailto:alake@piedmont.ca)

Inscription au plus tard le 4 mai 2026



# • BIBLIOTHÈQUE •



**NOS COORDONNÉES**  
450 227-0000, poste 4121  
[bibliotheque@vss.ca](mailto:bibliotheque@vss.ca)  
[mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca)

## Heures d'ouverture

Dimanche et lundi : Fermé  
Mardi : 10 h à 18 h  
Mercredi : 10 h à 18 h  
Jeudi : 10 h à 18 h  
Vendredi : 10 h à 18 h  
Samedi : 10 h à 16 h

## Abonnement

Abonnement **gratuit** pour les résidents de Saint-Sauveur et Piedmont.



## UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Pour susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres à votre enfant de moins d'un an, inscrivez-le à la bibliothèque et il recevra **gratuitement un ensemble-cadeau comprenant un livre, le numéro spécial de la revue Naître et grandir, un feuillet de suggestions de lecture et de comptines.**

## HEURE DU CONTE

**Les lundis 26 janvier, 23 février, 30 mars, 27 avril et 25 mai à 9 h 30**

Chalet Pauline-Vanier, bibliothèque  
Lecture et animation d'un conte pour les enfants de 3 à 5 ans.  
Réservation téléphonique requise.

## HEURE DU CONTE EN PYJAMA, SPÉCIAL SAINT-VALENTIN

**Vendredi 13 février à 19 h**

Chalet Pauline-Vanier, bibliothèque  
Lecture d'un conte de Saint-Valentin pour les enfants de 3 à 5 ans.  
Réservation téléphonique requise.



## HEURE DU CONTE EN PYJAMA, SPÉCIAL PÂQUES

**Vendredi 27 mars à 19 h**

Chalet Pauline-Vanier, bibliothèque  
Lecture et animation d'un conte et bricolage pour les enfants de 3 à 5 ans.  
Réservation téléphonique requise.



## JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

DISTRIBUTION DE ROSES : En octobre 1995, l'UNESCO proclamait le **23 avril** «Journée mondiale du livre et du droit d'auteur». Pour souligner cette tradition qui naquit en Espagne en 1926, il y aura distribution de roses le jeudi 23 avril à la bibliothèque.

## BIBLIOTHÈQUE DE SEMENCES

C'est le **31 mars** que sera lancée la 2<sup>e</sup> édition de la bibliothèque de semences.

Réunies dans des présentoirs, la bibliothèque offre une diversité de semences de légumes et de fines herbes gratuitement aux abonnés, à raison de 3 sachets par abonné par saison.

Provenant des Jardins de l'écoumène, de Semences du Portage, de la ferme coopérative Tourne-Sol et des spécialistes en horticulture Croque Paysage, les semences sélectionnées sont certifiées biologiques et sont adaptées au climat nordique laurentien.

Une variété manque à la collection? Proposez-la au personnel du comptoir de prêt!

À la fin de la saison, récoltez et partagez vos semences et faites-en don à la bibliothèque au bénéfice des utilisateurs de la bibliothèque de semences.

## ATELIER créatif

Et si c'était VOUS l'artiste cette année?

**Jeudi 5 février à 19 h**

Imaginez un moment magique, où vous prenez le temps de créer votre propre pièce en verre fusionné.

### DURANT 2 H VOUS POURREZ :

- Découvrir les secrets du verre fusionné;
- Fabriquer votre porte-savon ou votre sous-verre personnalisé;
- Partager un moment unique avec d'autres passionnés d'art et de magie.

Inscription requise. Gratuit



# • ORGANISMES •

## CAFÉ DES AÎNÉS DE PIEDMONT

Le Café des aînés revient chaque jeudi de 13 h 30 à 15 h 30 à la salle de la gare de Piedmont. Au programme : jeux de société, discussions, café, conférences et bien plus encore!

Un moment chaleureux pour se retrouver, échanger et s'amuser dans une ambiance conviviale.

**Gratuit pour les résidents de Piedmont**

**15 \$ pour les non-résidents**

Pour en savoir plus, contactez-nous : [alake@piedmont.ca](mailto:alake@piedmont.ca)

## COMITÉ DES AÎNÉS DE PIEDMONT

Le Comité des Aînés de Piedmont, en collaboration avec la municipalité, a mis sur pied le Café des Aînés : un espace convivial pour favoriser les échanges, les rencontres, l'apprentissage... et le plaisir d'être ensemble!

Composé de citoyennes et citoyens engagés, le comité travaille à développer des projets concrets qui améliorent la qualité de vie et la visibilité des aînés dans notre communauté.

Saviez-vous que des liens sociaux solides peuvent aider à vivre plus longtemps et en meilleure santé? S'impliquer, jaser, rire, tout cela contribue au bien-être physique et mental!

 @CJEPDH  @cje\_pdh  cjepdh.ca  450.227.0074

Etudes · Emploi · Finances · Implications

**PROPUULSE TON FUTUR !**



Entrepreneuriat · Évolution · Vie en région

Inscrис-toi à nos activités ou prends rendez-vous : [www.cjepdh.ca](http://www.cjepdh.ca)

\* Pour les 15 à 35 ans de la MRC des Pays-d'en-Haut.



Depuis 1980, l'Entraide bénévole est un pilier de solidarité au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut. Depuis 45 ans, l'organisme soutient le bénévolat et offre des services essentiels qui améliorent la qualité de vie des aînés de notre communauté.

Pour toute information, communiquez avec nous :

[info@entraidebenevolepdh.com](mailto:info@entraidebenevolepdh.com)

450-229-9020



**Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?**



**Vous désirez connaître les services et activités offerts pour les familles dans votre communauté ?**



**Vous avez un nouveau bébé à la maison ?**



**2 FAÇONS DE VOUS INFORMER!**

**Bénéficiez gratuitement d'une Visite importante pour les parents (VIP)**

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera gracieusement offert!

**Inscrivez-vous au Bulletin Info-Famille**

Le bulletin Info-Famille des Pays-d'en-Haut envoyé deux fois par mois vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.

 **Contactez-nous pour vous inscrire !**  
450 275-9894  
[visitesvip.pdh@gmail.com](mailto:visitesvip.pdh@gmail.com)



Projet financé par  
la MRC des Pays-d'en-Haut

 **Suivez-nous sur Facebook**



## HÔTEL DE VILLE

670, rue Principale, Piedmont QC J0R 1K0 | 450 227-1888

### Heure d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à midi



Un seul numéro  
à retenir  
soit le  
**450 227-1888**

Pour information  
générale, vous  
pouvez également  
transmettre un courriel à  
**[info@piedmont.ca](mailto:info@piedmont.ca)**

Pour la liste complète des  
courriels et numéros de poste,  
n'hésitez pas à consulter  
notre site web à  
**[piedmont.ca](http://piedmont.ca)**



VISITEZ NOTRE SITE WEB : **[piedmont.ca](http://piedmont.ca)**